



Communiqué de presse

Préservation et valorisation du patrimoine culturel algérien : «*La base de données « Touisa » pour l'inventaire des biens culturels algérien a été lancée*

Alger 10 octobre 2016 Une convention de partenariat « première du genre sur l'inventaire des biens culturels », a été établi entre le Programme d'appui à la protection et valorisation du patrimoine culturel en Algérie « Programme Patrimoine » représenté par son Directeur M. Ballalou Zouhir, et le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique le « CERIST » représenté par son Directeur Nadjib BADACHE, pour le développement d'une base de données concernant le patrimoine culturel d'Algérie. Une application informatique Baptisée « TOUISA » est un outil qui permettra le traitement informatique et la gestion des fiches d'inventaire général des biens culturels en cours de réalisation sur le terrain dans 12 wilayas pilotes : Alger, Ain Témouchent, Annaba, Batna, Bejaia, Chelef, Khénchela, Mila, M'Sila, Saida, Skikda, Tlemcen.

Il s'agit d'un outil pilote et évolutif qui permettra aussi, comme son nom l'évoque, de partager les informations sur le patrimoine culturel et de suivre l'enrichissement progressif de la base de données. Après une phase de tests d'utilisation, il est envisagé d'ouvrir l'accès à cet outil à un large public, pour permettre « à toute personne y ayant intérêt » de l'alimenter, comme prévu par la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel. La perspective finale de cette opération est d'aller vers la création d'une « carte raisonnée du patrimoine culturel d'Algérie » et d'un outil d'aide à la décision pour la protection et gestion du patrimoine culturel.

L'alimentation de cette base de données « TOUISA », qui comporte déjà plus de 300 fiches du patrimoine culturel mobilier et immobilier, est en cours par 12 experts juniors engagé par le Programme PATRIMOINE dans des Wilayas pilotes. Les 26 et 27 octobre 2016, ce travail sera partagé et présenté aux institutions concernées par l'inventaire des biens culturels. A noter que, les experts du CERIST travaillent avec enthousiasme pour la mise en œuvre et développer cet outil très important.

A propos du Programme Patrimoine : lancé dans le cadre du partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne, le programme est dirigé par le ministère de la Culture. Il vise à la prise en compte du patrimoine culturel comme outil de développement économique et humain à travers une stratégie sectorielle et nationale en contribuant de manière significative aux actions prioritaires de son identification et de sa connaissance (inventaire), de sa protection (outils de protection) et de sa mise en valeur (outils de gestion et projets pilotes) par un soutien en outils méthodologiques, en équipements et en formations, au niveau central et local dans une logique intersectorielle suivant les orientations stratégiques de l'Etat à travers le ministère de la Culture.

D'un montant de 24 millions d'euros, le Programme est cofinancé par l'Union européenne (21,5 millions d'euros) et l'Algérie (2,5 millions d'euros) et s'étale sur 56 mois. Il s'agit du plus grand projet bilatéral autour du patrimoine culturel jamais financé par l'UE dans la région.